

MAIRIE D'ANGEAC-CHAMPAGNE  
850, Rue des Distilleries  
16130 ANGEAC-CHAMPAGNE  
Tél. : 05.45.83.74.42  
mairieangeacchampagne@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 OCTOBRE 2023 A 18H30

	Présents	Excusés	Absents
BLANC Lydie	X		
BOYELDIEU Yannick		X	
BRUNETEAU Pascal	X		
CALVEZ Sylvain	X		
DELVALLEZ Virginie	X		
DUNOGUES Serge	X		
FALLAT Olivier		X	
GASNIERE Eliane	X		
MAINARD Elodie		X	
NADAUD Alexandra		X	
NERFIE Laurent	X		
PEYRELADE Marc	X		
RIFFAUD Evelyne	X		
TORDJEMAN Stéphane		X	

Mme Alexandra NADAUD a donné pouvoir à Virginie DELVALLEZ

Secrétaire de séance nommé : Serge DUNOGUES

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 04 septembre 2023 qui a été adopté à l'unanimité.

---

## ORDRE DU JOUR

---

1. Décision modificative – virements de crédits
2. Motion pour l'inscription des travaux de la déviation Malvieille – Hiersac de la RN 141 dans le CPER 2023-207

## 1. Décision modificative – virements de crédits

Madame le Maire fait part au Conseil municipal qu'il est nécessaire de faire une décision modificative en investissement pour pouvoir payer les dernières situations de travaux et les honoraires de l'architecte concernant le marché de l'aménagement de la mairie.

	Dépenses diminution de crédits	Dépenses augmentation de crédits
D-2031-50 : création futurs logements communaux	27 500 €	0 €
D-2121-52 : mairie	0 €	1 500 €
D-21848-52 : mairie	4 000 €	0 €
D-2313-52 : mairie		30 000 €
Total investissement	31 500 €	31 500 €

Présents : 09    Votants : 10    Abstentions : 0    Pour : 10    Contre : 0

## 2. Motion pour l'inscription des travaux de la déviation Malvieille – Hiersac de la RN 141 dans le CPER 2023-207

Madame le Maire donne lecture du projet de délibération.

Les usagers, élus locaux, entreprises du secteur, sont mobilisés pour la mise à deux fois deux voies du tronçon Ouest de la RN 141, entre Malvieille et Hiersac. Les premières études ont été effectuées depuis de nombreuses années, les actualisations sont en cours, et nous alertons régulièrement les services de l'Etat pour que la réalisation des travaux soit planifiée d'urgence. Nous souhaitons, pour cela, qu'ils soient inscrits dans le « volet mobilités » du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2023-2027.

Le courrier adressé par le Président du Conseil régional et le Préfet de Région le 22 septembre 2023 conforte les inquiétudes manifestées depuis plusieurs mois, puisque le volet « mobilités » de CPER ne prévoirait que la réalisation des études pour la déviation Malvieille-Hiersac de la RN141, avec un cofinancement de 50% qui reste à déterminer.

Le Maire propose au Conseil municipal :

- DE MANIFESTER SON DESACCORD avec la répartition des crédits proposée par la Région et l'Etat dans le volet « mobilités » du CPER 2023-2027 ;
- DE DEMANDER, en sus des études, l'inscription des travaux de la déviation Malvieille-Hiersac de la RN 141 dans le volet « mobilités » du CPER 2023-2027, ainsi que l'inscription des études pour le tronçon entre Cognac et Chérac.

Présents : 09    Votants : 10    Abstentions : 0    Pour : 10    Contre : 0

### **3. Mise en œuvre des autorisations spéciales d'absence**

Clôture de la Séance : 19H00

### **SIGNATURES**

Madame le Maire :

Secrétaire de séance :